



Plainte toujours sans suite

Par **Julien42360**, le **03/12/2019** à **02:36**

Bonjour,

Il y a environs 5 ans, je me suis fait agresser violemment avec un point américain. Résultats, nez cassé, un trou de 3 cm, plusieurs dents cassées, d'autres ébréchées. Après être allé à l'hôpital, les gendarmes m'ont dit d'aller au centre du service technique et scientifique qui m'a donné 11 jours d'ITT. Mon agresseur, étant sous le coup d'une enquête importante, ils l'ont arrêté une fois l'enquête bouclée mais depuis, plus de nouvelles.

Vers faut'il que je me renseigne ?

Merci pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **03/12/2019** à **08:53**

Bonjour,

Prenez un avocat et déposez plainte directement au Parquet. Votre plainte sera accompagnée d'une constitution de partie civile.